

Conservatoire Royal de Bruxelles

Fiche de cours/déclamation

IPS : INTERPRETATION ET PRATIQUES DE LA SCENE

ACTIVITE D'APPRENTISSAGE : DECLAMATION

Nature : Artistique

Cours collectifs

Cycle : Bachelor/602

Responsable du niveau : Jacques Neefs

1. Objectifs :

- Poursuivre la formation de l'étudiant (acteur et récitant) à porter seul en scène, vers un public, des textes classiques et contemporains non dramatiques (8, 4)* ;
- Développer la sensibilité et le sens poétique de l'interprète (4)* ;
- Renforcer les bases techniques (rythme, gestion du corps, adresse, articulation, respiration, voix), en favorisant la transversalité avec les autres disciplines (1, 3)* ;
- Développer la personnalité artistique de chaque étudiant (6, 7)*.

Tout cela en adéquation avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire.

2. Contenus :

L'équipe pédagogique, par une série de passages obligés, prolonge les exigences de 601. Elle met son énergie à développer avant toute chose chez chacun la maîtrise technique. L'intelligence artistique et la créativité trouvent chez l'étudiant au terme de cette année un instrument à son service.

A tout moment, l'équipe pédagogique peut adapter les passages obligés repris ci-dessous, de façon à mieux participer au développement des compétences de l'acteur-récitant.

1^{er} quadrimestre : 4 textes

- Antiquité
- Texte à portée philosophique ou politique
- Prose littéraire (20^{ème} + 21^{ème} Siècles)
- Vers régulier (fable, vers classique...)

2^{ème} quadrimestre : 4 textes

- Belge
- Vers libre
- Prose classique (16^{ème} + 17^{ème} + 18^{ème} + 19^{ème} Siècles)
- Textes au choix

Etude des différents rythmes des vers de la métrique française, ainsi que des formes fixes des poèmes (sonnets, ballades, rondeaux, stances ...)

Pratique régulière de la lecture à vue.

3. Méthodes :

Le travail des étudiants sera divisé en deux quadrimestres. Chaque groupe d'étudiants sera conduit par un pédagogue ayant sa spécificité et sa propre méthode de travail.

L'étudiant renforce son autonomie par sa capacité de recherche et dans son processus de création.

Remarque : les étudiants sont tenus d'assister aux évaluations de leurs condisciples, tous niveaux confondus.

4. Evaluation :

Prestation artistique :

A chaque fin de quadrimestre, fin janvier, aura lieu une présentation publique de deux textes par étudiant qui fera l'objet d'une évaluation, devant des membres d'un jury. Ce jury est constitué pour la majorité de l'équipe pédagogique de déclamation. Il est complété par des pédagogues d'autres disciplines et de différents niveaux (art.7 RGE).

Pratique dirigée :

Le pédagogue ayant travaillé avec l'étudiant cote le travail et s'abstient de le coter lors des prestations artistiques. Le professeur titulaire en concertation avec l'équipe pédagogique remet la cote de travail.

Cotes de travail 1^{er} quadri = 1/8 du résultat final

Cotes de travail 2^{ème} quadri = 1/8 du résultat final

Evaluation formative 1^{er} quadri = 1/4 du résultat final

Evaluation certificative 2^{ème} quadri = 1/2 du résultat final

NB : La cote d'évaluation finale s'exprime sous forme d'une note entre 0 et 20, le seuil de la réussite étant de 10 sur 20, et la cote d'exclusion est en dessous de 8 sur 20. (art.29 §2 RGE).

5. Compétences visées pour l'AA : l'étudiant sera capable de :

A évaluer par le pédagogue qui a donné cours à l'étudiant (1)

A évaluer par les membres du jury (2)

- **Travailler ensemble dans le respect et la bienveillance. (1)**
- **Proposer des choix de textes pertinents. (1)**
- **Faire preuve de curiosité et d'un esprit de recherche dans l'élaboration de son répertoire. (1)**

- Questionner les notions d'interprétation et de créativité dans sa pratique. (1)
- Se prêter à l'exercice de la lecture à vue. (1)
- Transposer scéniquement un texte non-dramatique. (1,2)
- S'approprier la parole. (1,2)
- Déposer la parole chez le spectateur (quatrième mur brisé). (1,2)
- Utiliser les outils techniques à mettre au service d'une interprétation personnelle et singulière. (1,2)
- Construire son interprétation dans le but d'être capable de la reproduire : (respiration, souffle, voix, rythme, ruptures, adresses, regards, corps, espace, mémorisation, énergie, les silences...). (1)
- Mobiliser des potentiels personnels en vue de la réalisation finale. (1)
- Sur scène, se révéler dans le moment présent, et être à l'écoute de ses sensations. Lâcher prise. (1,2)

** Le bachelier en art dramatique témoigne d'une capacité à :*

Cadre général de compétences cycle 601,602,603 (Conservatoires royaux de Bruxelles, de Liège et de Mons) :

- 1. Mettre en oeuvre les bases techniques nécessaires (corps, voix, mouvement, langage et espace) lui permettant de répondre aux exigences des multiples pratiques de l'acteur;*
- 2. Travailler à hériter et mobiliser les connaissances générales lui permettant d'inscrire sa pratique artistique dans un contexte sociétal, culturel et historique;*
- 3. S'interroger sur les interactions entre différentes disciplines et pratiques artistiques;*
- 4. Développer une attitude de recherche artistique et l'affiner dans le développement de langages cohérents;*
- 5. Développer une réflexion critique sur son travail artistique personnel ainsi que sur l'œuvre et les pratiques d'autrui;*
- 6. Contribuer de manière singulière à des projets artistiques liés aux multiples pratiques de l'acteur;*
- 7. Développer une autonomie qui favorise les pratiques collectives;*
- 8. Assumer les enjeux de la représentation et sa responsabilité envers les publics.*